



RAPPORT ANNUEL 2023

1. 1. Les données comptables :

A/ Le compte annuel de résultat de l'exploitation

- Voir compte de résultat en ANNEXE 1

B/ Présentation des méthodes et éléments de calcul

- Voir présentation du cabinet comptable ACF en ANNEXE 2

C/ Etat des variations de patrimoine immobilier

- NC

D/ Compte rendu de la situation des biens et immobilisations

- NC

E/ Etat du suivi du programme contractuel d'investissements

- NC

F/ Etat des autres dépenses de renouvellement

- NC

G/ Inventaire des biens désignés

- NC

H/ Engagements à incidences financière

- +4,2% d'augmentation de la valeur du point au 1^{er} avril 2023.

1.2. L'analyse de la qualité de service :

- NC

1.3. L'analyse des conditions d'exécution du service :

A/ Conditions d'exécution

- NC

B/ Compte rendu technique et financier

L'augmentation du chiffre d'affaires de 17 K€ (12%) correspond à une augmentation de la desserte du « Clos des alouettes », du transport occasionnel et des recettes publicitaires.

I. Les Faits marquants de 2023

Il y a eu des mouvements de grèves nationaux contre la réforme des retraites ayant eu un impact sur la circulation les 17 et 19 janvier et les 04 et 07 mars.

En raison de désaccord concernant les NAO entamées en janvier 2023 et en réaction à des problèmes internes de gestion de l'entreprise, l'intersyndicale de Stabus a lancé un appel à la grève qui sera suivi par plus de 90 % des salariés de l'entreprise les 24 et 25 avril 2023.

La reprise du travail se fera le 26 avril 2023 suite à des négociations avec le PDG de Stabus et le Président de la Caba qui s'engagent entre autres à faire réaliser un audit financier et social par un cabinet externe.

II. L'offre de transport et le plan de production

A/ Structuration du réseau

- 6 lignes urbaines
- 12 lignes péri-urbaines
- Service TPMR
- 18 circuits de transport scolaire des écoles primaires :

Communes	Nbre de circuits	Nbre élèves
Arpajon	3	233
Carlat	1	12
Teissieres/Crandelles	1	18
Giou	1	6
Labrousse	1	28
Lacapelle	1	13
Lascelles/St Cirgues/Mandailles	2	19
Marmanhac/Laroquevieille	2	34
Naucelles	1	2
St Simon	1	9
Sansac	1	7
Vezac	1	11
Ytrac	1	10
Yolet	1	6
Total	18	408

B/ Kilomètres parcourus

Pour l'année 2023, les véhicules bus et minibus ont parcourus 796 811 Kms (lignes régulières, Navettes, HLP, occasionnels, essai maintenance...), le transport TPMP 46 010 Kms et les véhicules légers 40 897 Kms (relève, contrôle, direction, renfort TPMP, maintenance poteau et abris bus, ...).

Kilomètres Parc véhicules STABUS

2023

PARC VEHICULES DE TYPE STANDARD

STANDARD	Numéros PARC	Numéros Immatriculation	Kms au 01/01/2023	Kms au 31/12/2023	Kms parcourus
EVOBUS CITARO	074	CA-301-XC	592370	628412	36042
EVOBUS CITARO	073	CF- 463-VQ	575356	612413	37057
EVOBUS CITARO	076	CF- 404-VQ	606980	637377	30397
EVOBUS CITARO	077	CA-359-XC	561660	600557	38897
EVOBUS CITARO	079	CF- 356-VQ	591181	618822	27641
EVOBUS CITARO	0710	CA-472-XC	579979	613953	33974
EVOBUS CITARO K	0711	CA-420-XC	542238	548679	6441
EVOBUS CITARO 2 K	171	EK-223-DL	236680	271641	34961
EVOBUS CITARO 2 K	172	EK-219-DL	231422	269772	38350
EVOBUS CITARO 2 K	173	EK-225-DL	229035	255275	26240
EVOBUS CITARO 2 K	174	EK-216-DL	234924	264301	29377
EVOBUS CITARO 2 S	175	EK-916-JS	260361	304588	44227
IVECO CROSSWAY	176	EL-369-DM	197442	222191	24749
IVECO CROSSWAY	177	EL-229-DR	190867	223191	32324
IVECO CROSSWAY	178	EL-333-EK	202280	227328	25048
IVECO URBANWAY	1711	ES-623-AP	223746	264379	40633
IVECO CROSSWAY	2101	GC-361-QP	46030	92666	46636
IVECO CROSSWAY	2102	GC-046-QP	42773	86135	43362
EVOBUS CITARO 2	2201	GH-012-RX	21035	66901	45866
EVOBUS CITARO 2	2202	GH-074-RX	15880	61407	45527
IVECO URBANWAY	2203	GK-745-LY	2900	28432	25532
IVECO URBANWAY	2204	GK-825-LY	456	23276	22820
Année 2023					736101

PARC VEHICULES DE TYPE MINIBUS

MAXI RIDER DIETRICH	052	CA-580-XC	360680	374095	13415
BLUEBUS	179	EN-531-GL	168021	191228	23207
BLUEBUS	1710	EN-499-GL	159912	184000	24088
Année 2023					60710

PARC VEHICULES DE TYPE PMR

RENAULT Master	182	EZ-908-QP	113026	142586	29560
CITROËN Modulis	181	CH-815-ND	273968	290418	16450
Année 2023					46010

PARC VEHICULES DE TYPE VL

CITROEN BERLINGO	043	DG-516-DG	184069	189203	5134
RENAULT KANGOO	071	8171HW15	189451	200144	10693
RENAULT TRAFIC	072	8172HW15	79133	82196	3063
PEUJEOT 308	141	DK-170-XW	87336	94768	7432
NISSAN E-NV200	201	FN-882-BF	34968	47125	12157
CITROEN JUMPY	2205	8792HT15	83513	84065	552
PEUJEOT 308 HR	231	GS-866-FC	0	1866	1866
Année 2023					40897

C/ Le Transport A la Demande

A ce jour, les outils ne nous permettent pas de différencier les kilomètres TAD.

III. Les données financières**A/ Les investissements**

- NC

B/ Formule d'actualisation du contrat

1) Tour d'horizon du contrat d'Obligation de Service Public pour l'exploitation du réseau de transport public Urbain Cf 190.TOD2.0020

a) Les parties au contrat :

Autorité organisatrice : La communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac

Opérateur interne : Société Stabus

b) Objet du contrat :

Par le Contrat, l'Autorité Organisatrice confie à l'Opérateur Interne :

- la gestion et l'exploitation par tous modes de transport du réseau,
- l'affectation des conducteurs et les autres personnels nécessaires à l'exécution du service,
- la gestion commerciale et administrative du service,
- la mise à jour des dispositifs d'information (sur le milieu urbain appartenant à l'Autorité Organisatrice et sur l'ensemble des véhicules affectés au réseau) destinés à l'information des clients (horaires, itinéraires, tarifs, perturbations sur le réseau, etc.)
- la gestion de l'offre de location et d'entretien de vélos,
- la gestion du service des Transports de Personnes à Mobilité Réduite (TPMR),
- la gestion des espaces publicitaires sur les véhicules conformément à l'Article 17.3,
- l'assistance à l'Autorité Organisatrice dans toutes études portant sur le Réseau et ses évolutions ainsi que sur la notion de Mobilité de manière générale

c) Durée :

Le Contrat est conclu pour une durée de six (6) années, à compter du 1er janvier 2019,

d) Rémunération d'Exploitation

Modalités de rémunération d'exploitation prévue au contrat :

La Rémunération d'Exploitation (R) correspond à la Rémunération annuelle de l'Opérateur interne pour les missions définies au Titre 2 ; elle tient compte des Charges d'Exploitation correspondant à ces missions et supportées par l'Opérateur Interne. Elle est décomposée en trois éléments :

- R1 : Rémunération liée à la gestion et à l'exploitation du Réseau de transport Trans'cab A date de signature du contrat fixé à 4 201 270€ comprenant les charges fixes (811 652€), les charges variables (2 051 218€) et les charges variables de sous-traitance (1 338 400€),
- R2 : Rémunération liée à l'offre de location de vélos. A date de signature du contrat fixé à 35 000€,
- R3 : Rémunération liée au service de Transport des Personnes à Mobilité Réduite. A date de signature du contrat la rémunération est un forfait de 8,40€ par course.

e) Indexations :

Pour tenir compte de l'évolution des coûts, la Rémunération d'Exploitation de l'Opérateur Interne est indexée chaque année, et pour la première fois au titre de l'exercice 2020,

Point à retenir sur l'avenant N°4 signé au 21/02/2023

- Uniquement sur 2022 : La somme de 100 109€ a été versée par l'Autorité Organisatrice en une seule fois dès la signature du présent avenant lié aux surcoûts notamment charges d'entretien et d'assurance de véhicules de 2019 à 2022,
- Les charges fixes de l'Opérateur Interne (R1a) augmente soit 855 664 €,
- les charges variables (R1 b) correspondant au fonctionnement de l'exploitation de l'Opérateur Interne, soit 2 051 218 €,
- les charges variables de sous-traitance hors TPMP (R1c), soit 1338 400 €,
- R2 : Rémunération liée à l'offre de location de vélos. A date de signature du contrat fixé à 35 000€ à l'origine passe à 40 000€,

2) Vérification du calcul de la rémunération de l'exploitant par la CABA :

Le calcul de Stabus dans le tableau ci-dessous a été vérifié par KPMG.

Compte	Libellé	31/12/2023	Total calcul Stabus	Ecart	Commentaires KPMG
740 120 000	SUBVENTION EXPLOITATION CABA	5 303 772	5 303 772	-	Satisfaisant

Un écart de 5K€ a été constatées dans le calcul de la subvention d'exploitation payée par la CABA à Stabus, Ces 5K€ correspondent à une erreur de contrôle arithmétique dans le calcul de cette subvention,

3) Contrôle arithmétique en 190,TOD2,0010

Indice G	Go	Gn
moyenne	125,41	154,17

Indice S	So	Sn
----------	----	----

Indice recalculé par KPMG

moyenne	102,90	115,67
---------	--------	--------

Le T3 2023 n'est pas intégré pour le calcul, Nous sommes allés voir sur le site de l'INSEE, Le T3 2023 est à 117,7

116,18

Indice RV =	RVo	RVn
moyenne	107,08	123,62

Indice recalculé par KPMG

moyenne	129,11	163,05
---------	--------	--------

L'indice n'a pas été ajouté à 09/2023, Le site source (Le Moniteur) n'est pas accessible, nous avons donc demandé à Monsieur Poulain de nous envoyer une capture d'écran de ces données, Pour le mois de septembre 2023, l'indice est à 162

162,97

Indice M	Mo	Mn
moyenne	101,74	112,11

Suivi de l'indice FSD3 sur le moniteur



C/ Le compte d'exploitation

Recettes d'exploitation :

L'augmentation du chiffre d'affaires de 17 K€ (12%) correspond à une augmentation de la desserte du « Clos des alouettes », du transport occasionnel et des recettes publicitaires.

Charges :

Carburant et lubrifiant :

On note une baisse de ce poste à hauteur de 71 K€. 21 K€ est dû au stock de carburant et pour l'autre partie à une baisse du kilométrage de 3% due à des journées de grève et du calendrier scolaire. Le prix moyen du carburant était de 1,537 €/l en 2022 contre 1,467 €/l en 2023 soit une baisse de 4.55%. Le prix moyen de l'AdBlue est passé de 0,728 €/l en 2022 à 0,486 €/l soit une baisse de 33%.

Une baisse du budget lubrifiant en raison des fréquences de vidange. Il y a eu moins de vidange de ponts et boîtes. Concernant les nouveaux véhicules, les vidanges sont réalisées tous les 30 000 kms au lieu de 20 000 Kms pour les moteurs et de 30 000 kms pour les boîtes de vitesses à 35 000 kms.

Affrètement et sous-traitance :

Augmentation de 6,1% essentiellement due à la formule d'actualisation.

Electricité :

L'impact des hausses nationales du tarif fait bondir ce poste de 28%.

Budget publicité :

Ce poste est destiné principalement à l'accueil des classes de CM². L'année précédente, l'entreprise a utilisé les stocks non utilisés de la période Covid. Ce qui explique cet écart.

Intermédiaire et honoraires :

Poste en hausse pour le recrutement du manager de transition et de frais d'avocat pour la recapitalisation de la société.

Charges de personnel :

A noter une baisse de 52 K€ en charges de personnel et une nouvelle ligne budgétaire de personnel extérieur de 62K€. L'arrêt de CDD par une gestion par une entreprise de personnel intérimaire explique ce glissement de poste.

IV. Les données commerciales et la grille tarifaire

A/ Evolution tarifaire :

A compter du 1^{er} septembre 2023, la gamme tarifaire de la Stabus a évolué.

Les tarifs des titres occasionnels (Solo, Fréquence et Pass'groupe), ainsi que des abonnements mensuels et annuels ont augmenté :

- Solo : 1,50 €
- Fréquence : 11,50 €
- Pass'groupe : 11,50 €
- Abonnement Activ' mensuel : 36 €
- Abonnement Activ' annuel : 384 €, paiement comptant ou 32 €, paiement en 12 mensualités

Deux nouveaux titres occasionnels ont été créés :

- le Pass'jour : 5 €
- le Pass'semaine : 20 €

B/ Les recettes commerciales

	Ubi	My Bus	
Titres			
Dépannage	156 056,00 €		
Solo	25 103,50 €	10 173,50 €	
Fréquence	183 283,00 €	11 260,50 €	
Pass Groupe	1 541,00 €		
Pass semaine	140,00 €	160,00 €	
pass jour	40,00 €	130,00 €	
Cab 1	36 768,00 €		
Cab 2	29 790,00 €		
Cab 3	29 070,00 €		
Cab 6 mois	2 856,00 €		
Surf mensuels	57 344,00 €	2 016,00 €	
Surf annuels	152 865,00 €	2 970,00 €	
Activ mensuels	36 849,00 €	3 441,00 €	
Activ annuels	31 398,00 €	360,00 €	
Duplicata	705,00 €		
Indemnité Pv	4,00 €		
VAE	13 160,00 €		
Vélos classiques	582,00 €		
Total	757 554,50 €	30 511,00 €	788 065,50 €

C/ La fréquentation

Ligne 1	436544
Ligne 2	215582
Ligne 3	187762
Ligne 4	70446
Ligne 5	81737
Ligne 6	43532
Teissières-Jussac-Reilhac-Naucelles	27348
Crandelles	10097
Ayrens-St Paul des Landes-Espinat	20832
Lacapelle Viescamp-Ytrac	27736
Sansac-Le Bex-Crespiat	26032
Carlat-Vézac	9362
Mandailles	11290
Yolet-Giou de Mamou	6624
Senihes-Les Granges	3233
Route des Crêtes	656
Laroquevielle-Marmanhac	7813
Vezels Roussy-Labrousse	2923
Transport scolaire St Paul	1002
Navette estivale	986
Bus-train	482
Total	1192019

42661 validations avec l'application My Bus

Suivi de l'activité TPMR 2023

ANNEE 2023	Activité réalisée			FREQUENTATIONS			Activité réalisée n-1					
	Nbre de Courses	Kilomètres	Coûts ht	Ayant droit	accompagnan	Total	Nbre de Courses n-1	Kilomètres N-1	Coûts ht n-1			
Janvier	1552	7918 km	13 036,80 €	1552	25	1577	1119	5695 km	9 400 €	38,7%		
Février	1406	7229 km	11 810,40 €	1406	23	1429	1052	5466 km	8 837 €	33,7%		
Mars	1603	7940 km	13 465,20 €	1603	19	1622	1336	6680 km	11 222 €	20,0%		
Avril	1114	5711 km	9 357,60 €	1114	13	1127	1059	5426 km	8 896 €	5,2%		
Mai	1343	6884 km	11 281,20 €	1343	16	1359	1289	6562 km	10 828 €	4,2%		
Juin	1616	8240 km	13 574,40 €	1616	18	1634	1269	6434 km	10 660 €	27,3%		
Juillet	1400	7217 km	11 760,00 €	1400	14	1414	1356	7065 km	11 390 €	3,2%		
Août	488	2483 km	4 099,20 €	488	8	496	524	2688 km	4 402 €	-6,9%		
Septembre	1526	7807 km	12 818,40 €	1526	18	1544	1493	7623 km	12 541 €	2,2%		
Octobre	1632	8349 km	13 708,80 €	1632	26	1658	1401	7159 km	11 768 €	16,5%		
Novembre	1521	7764 km	12 776,40 €	1521	14	1535	1399	7167 km	11 752 €	8,7%		
Décembre	1068	5325 km	8 971,20 €	1068	18	1086	1184	6031 km	9 946 €	-9,8%		
TOTAL	16269	82867 km	136 659,60 €	16269	212	16481	14481	73996 km	121 640 €	12,3%		
	Nbre de Courses	Kilomètres	Coûts ht	Ayant droit	accompagnan	Total	Nbre de Courses n-1	Kilomètres N-1	Coûts ht n-1			
	Coût de fonctionnement annuel						Coût de fonctionnement annuel n-1					
	Coût total 2023 : 136 659,60 €						Coût total 2022 : 121 640 €					
Les coûts sont définis en valeur 2020 : Forfait 8,40 l la course												

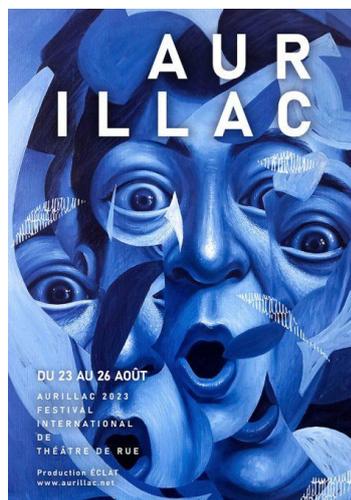
D/ Actions commerciales

L'activité CM2

Stabus a accueilli 429 élèves de CM2 des classes primaires des écoles sur le périmètre de la Caba sur les mois de mai et de juin 2023 pour découvrir le réseau de transport en commun.

L'activité du Théâtre de Rue

Stabus a participé activement au transport de festivaliers de la 36^{ème} édition du Festival international de Théâtre de Rue d'Aurillac.



V. Le matériel roulant

A/ L'état du parc de véhicule

Investissement CABA

En fin d'année 2022, le véhicule Renault Modus a eu un problème de boîte de vitesse (boîte robotisée). Des devis de réparation ont été faits. Le coût étant supérieur à sa valeur, la décision de son remplacement est actée. Pour les déplacements (formations, réunions, etc., ...), et vue des normes environnementales des ZFE, la décision de commander un véhicule Hybride rechargeable est prise en compte. Une demande de devis via UGAP est faite. Le bon de commande pour une Peugeot 308 Hybride est validé dans le mois de mai, pour livraison fin d'année. Ce véhicule de service a été livré en novembre 2023.

Pour le renouvellement du véhicule TPMR, la CABA a été contrainte de lancer une consultation pour l'acquisition de ce type de véhicule, car ni la CATP, ni l'UGAP n'avait ce type de véhicule en catalogue. Ce véhicule viendra en remplacement du Citroën Jumper. Ce dernier restera comme véhicule de réserve. Ce véhicule devrait être livré au printemps 2024.

En juin 2023, lancement d'un marché via la CATP pour un bus 30 places en remplacement du Maxi Raeder (2005).

La commande est validée en septembre pour un Mercedes Benz Sprinter City 29 de chez Dietrich-véhicule pour livraison décembre 2024. Une demande de devis est faite à l'UGAP pour 2 bus standards Mild hybrid :

- 1 Mercedes Benz Citaro et
- 1 Iveco Urbanway.

Les commandes sont passées en octobre 2023 pour une livraison à l'été 2024.

Concernant les vélos, livraison au printemps de 10 nouveaux VTC à assistance électrique.

Le parc est composé de :

- 17 Bus de 12m d'une capacité moyenne de 100 places
- 5 Bus de 10.5m d'une capacité moyenne de 78 places
- 2 Mini Bus électrique de 6m d'une capacité de 22 places (Navette)
- 1 Mini Bus 7.5m d'une capacité de 30 places
- 2 véhicules TPMR de 9 places
- 1 véhicule utilitaire
- 5 Véhicules de service
- 1 Véhicule atelier
- 39 vélos musculaire
- 39 vélos à assistance électrique (vélo de ville)
- 10 VTC à assistance électrique

Le tableau ci-après présente l'état du parc de véhicules au 31 Décembre 2023.

ETAT DU PARC VEHICULES STABUS

31/12/2023

PARC VEHICULES DE TYPE STANDARD.

TYPE STANDARD	Numéros Immatriculation	Mise en circulation	Age des véhicules	Norme Anti Pollution	KMS	Moyenne de kms par type de vhs
CITARO	CA-301-XC	25/10/2007	16 ans et 03 mois	EURO 5	628412	608601,86
CITARO	CF- 463-VQ	25/10/2007	16 ans et 03 mois	EURO 5	612413	
CITARO	CF- 404-VQ	25/10/2007	16 ans et 03 mois	EURO 5	637377	
CITARO	CA-359-XC	25/10/2007	16 ans et 03 mois	EURO 5	600557	
CITARO	CF- 356-VQ	25/10/2007	16 ans et 03 mois	EURO 5	618822	
CITARO	CA-472-XC	25/10/2007	16 ans et 03 mois	EURO 5	613953	
CITARO K	CA-420-XC	25/10/2007	16 ans et 03 mois	EURO 5	548679	
CITARO 2 K	EK-223-DL	20/02/2017	06 ans et 11 mois	EURO 6	271641	273115,4
CITARO 2 K	EK-219-DL	20/02/2017	06 ans et 11 mois	EURO 6	269772	
CITARO 2 K	EK-225-DL	20/02/2017	06 ans et 11 mois	EURO 6	255275	
CITARO 2 K	EK-216-DL	20/02/2017	06 ans et 11 mois	EURO 6	264301	
CITARO 2 S	EK-916-JS	28/02/2017	06 ans et 11 mois	EURO 6	304588	
CROSSWAY	EL-369-DM	28/03/2017	06 ans et 10 mois	EURO 6	222191	234272,25
CROSSWAY	EL-229-DR	28/03/2017	06 ans et 10 mois	EURO 6	223191	
CROSSWAY	EL-333-EK	28/03/2017	06 ans et 10 mois	EURO 6	227328	
URBANWAY	ES-623-AP	16/11/2017	06 ans et 02 mois	EURO 6	264379	89400,5
CROSSWAY	GC-361-QP	27/10/2021	02 ans et 03 mois	EURO 6	92666	
CROSSWAY	GC-046-QP	27/10/2021	02 ans et 03 mois	EURO 6	86135	64154
CITARO 2	GH-012-RX	26/07/2022	01 ans et 06 mois	EURO 6 H	66901	
CITARO 2	GH-074-RX	26/07/2022	01 ans et 06 mois	EURO 6 H	61407	25854
URBANWAY	GK-745-LY	10/11/2022	01 ans et 02 mois	EURO 6 H	28432	
URBANWAY	GK-825-LY	10/11/2022	01 ans et 02 mois	EURO 6 H	23276	
Moyenne d'âge du parc bus			08 ans et 05 mois		314622,55	

PARC VEHICULES DE TYPE MINIBUS

MAXI RIDER	CA-580-XC	11/05/2005	18 ans et 08 mois	EURO 3	374095	374095
BLUEBUS	EN-531-GL	14/06/2017	06 ans et 07 mois	ELEC	159264	158819
BLUEBUS	EN-499-GL	14/06/2017	06 ans et 07 mois	ELEC	158374	
Moyenne d'âge du parc bus			10 ans et 07 mois		230577,67	

PARC VEHICULES DE TYPE TPMR

Master	EZ-908-QP	08/08/2018	05 ans et 05 mois	EURO 6	290418	216502
Jumper	CH-815-ND	10/07/2012	11 ans et 06 mois	EURO 4	142586	
Moyenne d'âge du parc bus			08 ans et 06 mois		216502	

PARC VEHICULES DE TYPE VL

BERLINGO	DG-516-DG	19/08/2004	19 ans et 05 mois	GO	189203	194674
KANGOO	8171HW15	26/01/2007	16 ans et 12 mois	GO	200144	
TRAFIC	8172HW15	26/01/2007	16 ans et 12 mois	GO	82196	82196
308	DK-170-XW	14/10/2014	09 ans et 03 mois	GO	94768	
E-NV200	FN-882-BF	16/01/2020	03 ans et 12 mois	ELEC	24123	24123
JUMPY	8792HT15	25/11/2005	18 ans et 02 mois	GO	84065	
308 HR	GS-866-FC	03/11/2023	00 ans et 02 mois	ELEC	0	0
Moyenne d'âge du parc bus			12 ans et 02 mois		96357	

B/ L'évolution de la consommation du carburant

Carburant :

On note une baisse de ce poste à hauteur de 71 K€. 21 K€ est dû au stock de carburant et pour l'autre partie à une baisse du kilométrage de 3% due à des journées de grève et du calendrier scolaire. Le prix moyen du carburant était de 1,537 €/l en 2022 contre 1,467 €/l en 2023 soit une baisse de 4.55%. Le prix moyen de l'AdBlue est passé de 0,728 €/l en 2022 à 0,486 €/l soit une baisse de 33%.

VI. La fraude

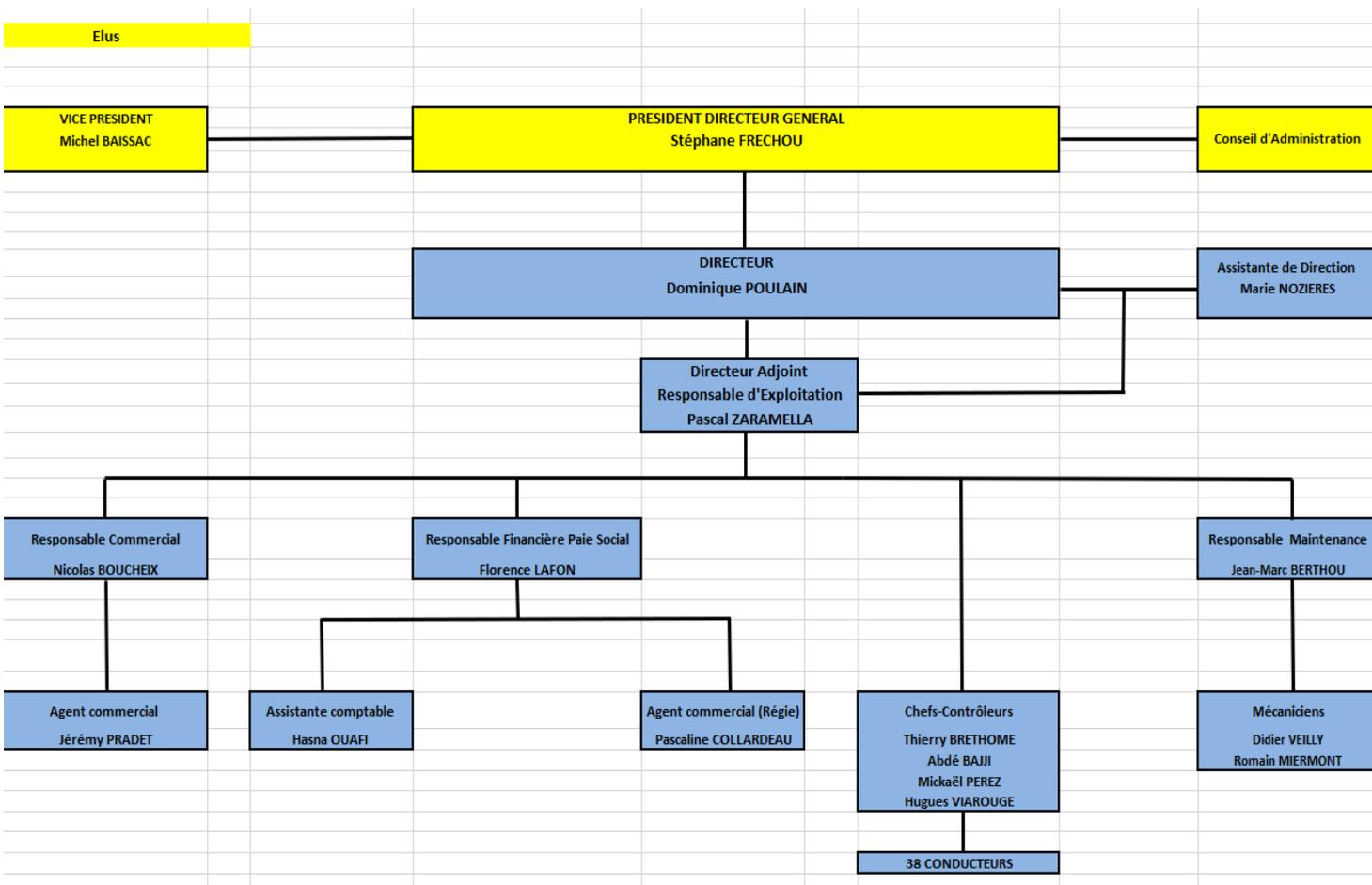
2022								
MOIS	Nb de PV attribués	PV payés	PV annulés	PV payés après relance	Retour courrier	Non Payés MAINTENUS	% de payés/PV dressés	CA
Janvier	2	1	0	1	1	1	50,00%	160,00 €
Février	0	0	0	0	0	0	#DIV/0!	0,00 €
Mars	3	2	1	2	0	0	66,67%	132,00 €
Avril	3	0	1	0	1	2	0,00%	0,00 €
Mai	3	0	1	0	1	2	0,00%	2,00 €
Juin	2	0	0	0	2	2	0,00%	0,00 €
Juillet	0	0	0	0	0	0	#DIV/0!	0,00 €
Août	0	0	0	0	0	0	#DIV/0!	0,00 €
Septembre	0	0	0	0	0	0	#DIV/0!	0,00 €
Octobre	0	0	0	0	0	0	#DIV/0!	0,00 €
Novembre	1	0	0	0	1	1	0,00%	0,00 €
Décembre	0	0	0	0	0	0	#DIV/0!	0,00 €
TOTAL	14	3	3	0	6	8	21,43%	294,00 €

2023								
MOIS	Nb de PV attribués	PV payés	PV annulés	PV payés après relance	Retour courrier	Non Payés MAINTENUS	% de payés/PV dressés	CA
Janvier	2	0	1	0	1	1	0,00%	
Février	0	0	0	0	0	0	#DIV/0!	
Mars	0	0	0	0	0	0	#DIV/0!	
Avril	0	0	0	0	0	0	#DIV/0!	
Mai	0	0	0	0	0	0	#DIV/0!	
Juin	1	0	0	0	0	1	0,00%	
Juillet	0	0	0	0	0	0	#DIV/0!	
Août	1	0	0	0	0	0	0,00%	
Septembre	0	0	0	0	0	0	#DIV/0!	
Octobre	0	0	0	0	0	0	#DIV/0!	
Novembre	0	0	0	0	0	0	#DIV/0!	
Décembre	0	0	0	0	0	0	#DIV/0!	
TOTAL	4	0	1	0	1	2	0,00%	0,00 €

En 2023 : 2 procès-verbaux ont été annulés (sous présentation de justificatif) et les 2 autres, après avoir fait l'objet de relance, ont été transmis à l'OPJ.

VII. Le personnel de l'entreprise

A/ Organigramme de l'entreprise



B/ Evolution des heures payées

1. Tableau des variations des heures payées :

Personnel	Types d'heures	2022	2023	Variations (%)
Permanent	Heures normales	86828.41	86843,75	0.02
	Heures complémentaires et supplémentaires	394.05	401.19	1.81
Sous contrat CDD	Heures normales	6395,46	5680,14	-11,18
	Heures complémentaires et supplémentaires	32,5	99,25	205,38
Intérimaires	Heures normales	0	772,26	Ce poste n'existait pas précédemment
	Heures complémentaires et supplémentaires	0	65,95	

2. Analyse de l'Évolution des Heures Payées en 2023

L'année 2023 a été marquée par des changements significatifs dans la gestion des heures de travail et le recours à différents types de personnel. Les données du tableau montrent une évolution des heures payées pour les personnels permanents, sous contrat à durée déterminée (CDD), et intérimaires.

- Personnel Permanent

Heures normales :

Les heures normales pour le personnel permanent sont restées stables avec une légère augmentation de 0,02% par rapport à 2022 (de 86 828,41 à 86 843,75 heures). Cela indique une continuité dans la charge de travail standard pour cette catégorie de personnel.

Heures complémentaires et supplémentaires :

Une augmentation de 1,81% a été observée dans les heures complémentaires et supplémentaires (de 394,05 à 401,19 heures).

Cette hausse est attribuée à des besoins ponctuels, nécessitant des heures supplémentaires pour maintenir les opérations.

Recours aux Heures Complémentaires en 2023 a principalement servi à combler les absences, notamment dans le personnel administratif.

- Personnel Sous Contrat CDD

Heures normales :

Il y a eu une diminution de 11,18% des heures normales pour les CDD (de 6 395,46 à 5 680,14 heures). Cette réduction est liée à une décision stratégique de diminuer le recours à ces contrats en raison de la complexité de leur gestion et des contentieux associés. Un transfert est fait vers du personnel intérimaire.

Heures complémentaires et supplémentaires :

Augmentation de 205,38% (de 32,5 à 99,25 heures), due à l'incertitude sur les modalités de paiement des heures supplémentaires pour les CDD. Cette incertitude a conduit à la décision de payer certaines heures supplémentaires pour éviter des contentieux, une pratique qui ne se faisait pas auparavant. Les heures supplémentaires étaient auparavant lissées sur un cycle d'un mois sans paiement direct.

- Personnel Intérimaire

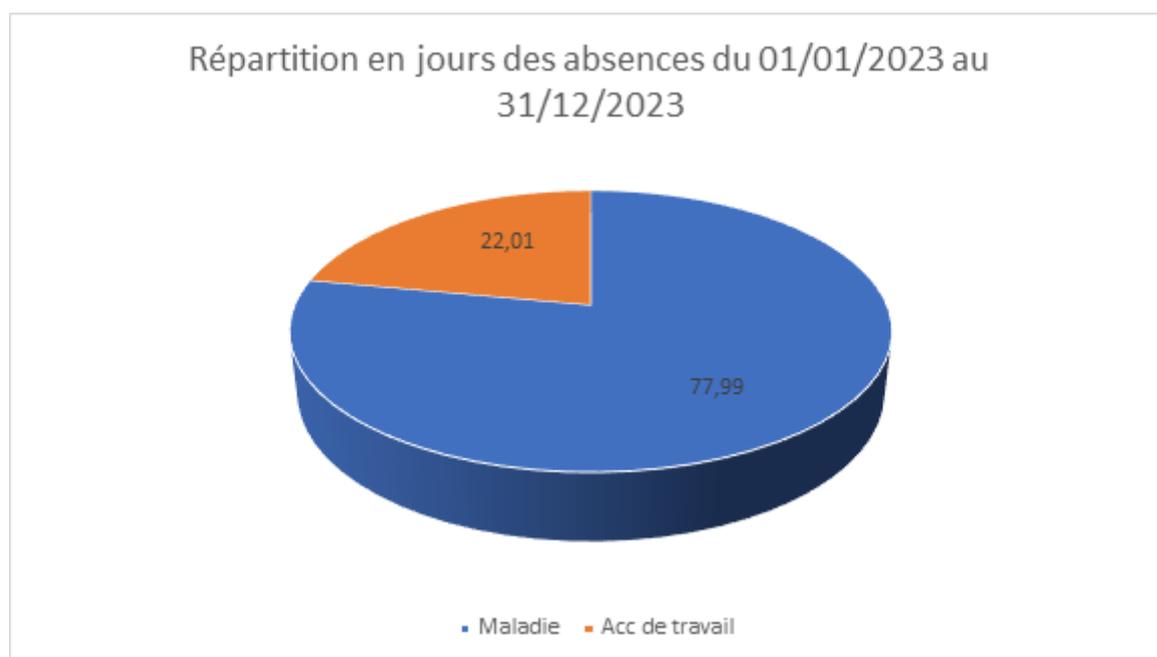
Heures normales et heures complémentaires et supplémentaires :

Le recours au personnel intérimaire a débuté en octobre 2023, à la suite de l'arrivée du manager de transition. Les heures normales s'élèvent à 772,26 heures, et les heures complémentaires et supplémentaires à 65,95 heures. Cette transition vers l'intérim a été adoptée pour offrir plus de flexibilité et réduire les complications associées aux CDD.

C/ Absentéisme

Tableau des jours d'absence liés à la maladie et aux accidents de travail pour 2023

Type d'absence	Nombre de jours d'absence
Maladie	567
Accident de travail	160
Total	727



1. Commentaire sur l'absentéisme en 2023 :

En 2023, notre entreprise a mis en place un nouveau logiciel de paie permettant un suivi rigoureux des absences. En raison de ce changement et de l'absence de suivi pour les années précédentes, nous ne disposons pas de données comparatives pour les années antérieures. A noter, l'absence des représentants de la Direction durant environ 4 semaines pour l'un et de trois mois pour un autre collaborateur.

2. Analyse des données de 2023 :

Les absences pour maladie représentent environ 78% du total des absences, tandis que celles dues aux accidents de travail constituent environ 22%.

Les facteurs liés au travail :

- **Épuisement professionnel** : Nous avons une équipe stable et fidèle, avec de nombreux employés ayant une longue carrière au sein de l'entreprise. Cette fidélité témoigne de l'engagement des employés, bien qu'elle puisse également entraîner des périodes d'épuisement.
- **Contexte social** : Les défis sociaux récents ont mis en lumière l'importance de la santé mentale et du bien-être au travail. Cela nous incite à renforcer nos initiatives de soutien et de prévention.

Concernant les accidents de travail, il est à noter que l'un des incidents notables en 2023 a été l'agression d'un de nos conducteurs par un usager. Cet événement a conduit à une absence importante, soulignant la nécessité de renforcer les mesures de protection et de soutien psychologique pour notre personnel confronté à des situations stressantes.

3. Conclusion et Perspectives

Bien que nous ne puissions pas comparer les données avec les années précédentes, les chiffres de 2023 fournissent une base solide pour comprendre les dynamiques actuelles d'absentéisme.

4. Initiatives recommandées :

- **Prévention des maladies** : Renforcer les programmes de santé et de bien-être pour soutenir nos employés, prévenir l'épuisement et promouvoir un environnement de travail sain.
- **Reconnaissance de la fidélité** : Valoriser l'engagement et la longévité de nos employés par des initiatives de reconnaissance et de développement professionnel.
- **Amélioration du climat social** : Favoriser un environnement de travail positif et soutenir nos employés face aux défis sociaux par des initiatives de communication et de soutien.
- **Renforcement des mesures de sécurité** : Mettre en place des formations spécifiques pour gérer les situations de conflit et améliorer les protocoles de sécurité pour protéger nos employés contre les agressions.

Ces actions permettront de réduire les jours d'absence, d'améliorer la productivité et de promouvoir le bien-être de nos employés fidèles. En investissant dans la santé, la

sécurité et le bien-être de notre équipe, nous renforçons notre engagement envers nos employés et notre succès à long terme.

5. Actions entreprises :

La réalisation du document unique d'évaluation des risques professionnel représentant un investissement de 5437,80 euros HT. Ce document permet une identification des risques sur les lieux de travail, facilitant ainsi l'élaboration de mesures préventives ciblées. Cette initiative vise à minimiser les risques de maladies professionnelles et d'accidents de travail.

D/ Vie sociale et mouvements

A la suite de la grève d'avril 2023, un accord a été signé comprenant :

- +4,2% d'augmentation de la valeur du point au 1^{er} avril 2023,
- La réalisation par un prestataire extérieur et indépendant d'un audit de gestion.

Départ en retraite :

Monsieur Christian Balduena le 31/03/2023,
Monsieur Joseph Macheda le 31/12/2023,

Tous deux conducteurs.

Manager de transition :

La décision est prise de faire appel à un Manager de transition via le cabinet Inside Management.

Le 16 octobre 2023, intégration de Monsieur Pascal ZARAMELLA en tant que manager de transition.

Des entretiens sont faits avec l'ensemble du personnel administratif et techniques.

Des analyses sont faites service/service et poste/poste. Deux rapports d'étonnement (novembre et décembre 2023) sont présentés à la CABA et à la Direction de l'entreprise.

Dans le même temps, des actions sont menées pour mettre en règle l'entreprise telles que :

- Lancement d'appels d'offres pour l'achat de carburant et de pièces détachées via la Centrale d'Achat AGIR pour être conforme au code des marchés publics,

- Mise en place de plans de prévention pour les sous-traitants,
- Reconstitution du temps de travail de l'année 2023,
- Plus aucun service dépassant 13 heures d'amplitude (Annexe VIII-article 7.2 de la CCN),
- Renouveler la convention avec le Clos des Alouettes dont le contrat est fini depuis novembre 2020 (CABA/CCAS).

Des actions dans l'organisation du travail :

- Fin des heures supplémentaires pour la navette du marché du samedi,
- Fin des heures supplémentaires pour des services de renfort (intégrés dans les roulements conducteurs),
- Différentes préconisations pour être conforme à la lettre de cadrage,
- Gestion du personnel dans HEURES.

ELECTIONS ET INCIDENCE BUDGETAIRE

L'effectif moyen du personnel en équivalent temps plein a dépassé les 50. Les élections des représentants du personnel ont donc été organisées en novembre 2023 avec cette réglementation sociale. Cela porte de deux titulaires au CSE à quatre titulaires. Les heures de délégation passent donc de 10 heures à 18 heures/mois. Nous passons de 20 heures de délégations à 72 heures.

Quant aux délégués syndicaux, ceux-ci ne disposaient pas d'heures de délégation. Aujourd'hui, ils sont au nombre de quatre et ils disposent chacun de 12 heures/mois soit 48 heures/mois.

Au total, nous passons donc de 20 heures à 120 heures/mois. Il faut également prendre en compte les heures pour la tenue des réunions de CSE et autres réunions. Il y a maintenant trois personnels de conduite à dégager de leurs services au lieu d'un. A cela, il faut également ajouter la présence de représentant du personnel en Conseil d'Administration.

L'incidence est moindre pour l'année 2023 puisqu'il n'y a eu que le mois de décembre.

Les représentants nouvellement élus ont également droit à une formation santé, sécurité et conditions de travail d'une durée de 5 jours (Coût pédagogique d'environ 2000 € auquel il convient d'ajouter le salaire et bien sûr son remplacement).

Les élus disposent également d'une formation économique d'une durée de 5 jours dont le montant est pris en charge sur le budget fonctionnement du CSE. Néanmoins, l'entreprise doit remplacer le salarié absent.

Cette nouvelle disposition génèrera des besoins en personnels de remplacement et donc des coûts supplémentaires d'environ 100K€/an.

FORMATIONS :

Formation Complémentaire - "Passerelle" Transport de Voyageurs du 17/07/2023 au 21/07/2023 = Responsable d'Exploitation.

FCO Voyageurs du 06/02/2023 au 10/02/2023 = 3 conducteurs.
Et du 23/10/2023 au 27/10/2023 = 3 conducteurs.

Recyclage SST le 07/11/2023 = 1 salariée.

Formation paie SILAE le 02, 03 et 14 février et le 27 juin = 2 salariées.
Formation Mise en place SILAE le 31 janvier, 01 et 09 février = 1 salariée.

Les orientations pour 2024

Les points à mettre en place :

- Application de la législation concernant les transports d'enfants (Circuits scolaires d'Arpajon, Ligne D et I),
- Négociation d'un accord sur l'organisation du temps de travail,
- Négociation d'un accord "Sécurité",
- Entretiens professionnels pour l'ensemble du personnel (Article L6315-1 du code du travail),
- Navette toutes les 12 minutes (2 postes de conducteurs afin d'être conforme à la lettre de cadrage),
- Automate de dépôts d'espèces et récupération des fonds via une société de convoyeurs de fond,
- Appel d'offres pour le nettoyage des bus, des locaux, des poteaux et abribus,
- Concession « Publicité sur les bus »
- Dématérialisation des tickets restaurant,
- Mise en place d'un PERCOL,

- Passer à la dématérialisation (pièces comptables, paie etc...),
- Mise en place d'une base de données économiques, sociales et environnementales pour le CSE,
- Mettre en place un budget annuel Stabus et un suivi budgétaire,

Les réflexions à mener :

- Analyse des temps de parcours de chaque ligne,
- Profiter de cette analyse pour se projeter sur une amélioration du réseau,

ANNEXES

- Annexe 1 : Compte de résultat
- Annexe 2 : Rapport ACF